

# UNION DES COMORES

*Unité - Solidarité - Développement*

*Président de l'Union*

Moroni, le 15 FEV 2022

DECRET N° 23-020 / PR

Chargeant la Ministre LOUB YACOUT ZAIDOU de la Suppléance du Président de l'Union des Comores.

## LE PRESIDENT DE L'UNION,

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;

VU le Décret N°22-038/PR du 09 mai 2022 relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

## DECRETE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Durant son séjour à l'Extérieur, la Suppléance du Président de l'Union des Comores, est assurée par la Ministre de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre, **Madame LOUB YACOUT ZAIDOU**.

**ARTICLE 2** : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani

